

COURBES DU CHÔMAGE

Léa A.

raconter la vie

Un père et sa fille ont fait le choix de quitter leur emploi.

La Manche, 10 septembre 2014. Les coefficients des grandes marées sont importants et la pêche s'annonce exceptionnelle. Avec mon père, nous embarquons sur un modeste hors-bord des années 70. Le plexiglas de protection contre les embruns, la banquette et le volant qui faisaient le charme de l'embarcation ont été retirés il y a longtemps, pour assurer le confort et la maniabilité des cannes en cas de grosse prise. Nous prenons place sur des tabourets d'appoint, sanglés au plancher du bateau. La mer est étale. Au large, on espère tomber sur des bancs de maquereaux.

Mon père est né en 1957 sur l'île de la Réunion. Titulaire d'un Deug d'allemand et recommandé par l'un de ses profs, il enchaîne les vacances. La Réunion n'a alors pas le luxe de l'exigence sur la nomination de ses professeurs de langue.

Il m'arrivera à plusieurs reprises de lui reprocher de n'avoir pour cadre de vie de mon enfance ces décors de cartes postales, épinglés aux murs de notre pavillon en banlieue parisienne. Il saura me transmettre son émerveillement pour ce fragment de paradis, son admiration pour la témérité des migrations qui sont à l'origine de notre famille, et sa lucidité quant à l'avenir des insulaires. L'île frôle la saturation démographique. Sans aucune régulation, les projets immobiliers s'enchevêtrent et se verticalisent. Le DOM continue à attirer en masse les « zoreilles », – comprenez : les métropolitains en quête d'exotisme –, et subit en même temps la désertion d'une partie de sa population « autochtone », à cause de ses infrastructures lacunaires. Mon père changera d'hémisphère un mois de janvier pour passer un diplôme d'état d'éducateur spécialisé. Il ne connaissait pas la neige. Sur une de mes premières photos, je suis installée à ses côtés et semble lui mordiller le bras pendant qu'il rédige son mémoire de fin d'études. Il a 30 ans. Ceinture noire deuxième dan d'aïkido, il intègre une structure d'accueil pour préadolescents en difficultés en tant qu'éducateur sportif. 10 ans plus tard, souffrant d'une faiblesse au genou et aspirant à plus de stabilité dans ses tâches et ses horaires, il passe les concours de cadre A de la fonction publique. Il intègre le service d'action sociale de la municipalité dans laquelle nous résidons depuis mon entrée à l'école. Elle vient de passer à

gauche. Il se voit confier la charge d'un, puis de deux foyers de résidence pour personnes âgées. Son aisance et son affabilité séduisent.

À 45 ans, il passe les concours d'attaché territorial. Il se voit remettre la charge d'un projet novateur et ambitieux, une université intergénérationnelle proposant un dense programme de cours et de conférences. Il faut avant tout exploiter et valoriser les infrastructures municipales et profiter de la proximité de la capitale pour attirer les universitaires sensibles à la diversification de leur audience. Le public est réceptif. Le projet croît, les conférences sont ambitieuses et les partenariats locaux se multiplient. En pleine campagne, le maire sortant confie à mon père l'organisation d'une série de réunions de quartier s'intégrant dans un projet de démocratie participative. L'accueil et la participation sont mitigés, tant sur un point de vue quantitatif que qualitatif. Les citoyens les moins farouches évoquent des attentes d'ajustements concrets, à l'échelle de leur vie quotidienne. Certains manifestent ouvertement leur crainte quant à l'expansion fulgurante des zones résidentielles. L'opacité des opérations immobilières de la mairie inquiète. De plus, les chantiers des nouvelles infrastructures municipales semblent au point mort, même si deux écoles devraient venir s'ajouter aux 32 qui composent déjà le groupe scolaire de la ville. Enfin, la résidentialisation de la ville se conjugue étonnement avec la désertification flagrante du centre-ville, délaissé par les commerces de proximité. Symbole de ce déclin : la désaffectation du centre commercial. Nommé comme une seconde ville, il est sorti de terre avec fulgurance à la fin des années 1990, fort de promesses de dynamisme et d'attraction. L'édifice a été progressivement laissé à l'abandon, faute de loyers trop élevés.

Mes parents ont quitté l'est parisien il y a un peu plus d'un an pour venir s'installer en périphérie d'un bourg à quelques kilomètres de la mer. Ma mère a été l'une des dernières fonctionnaires à bénéficier des régimes spéciaux des retraites. Elle a quitté le public à 50 ans, après 22 ans de fonction et 3 enfants. Mon père s'est mis en disponibilité et recherche un emploi dans la région. Il dénombre aujourd'hui plusieurs centaines de candidatures. Il tient un tableur : jaune pour les relances, rouge pour les refus. Ces candidatures ont donné lieu à plusieurs entretiens qu'il relate avec lassitude. C'est un problème d'expérience. On me dit qu'elle est honorable, mais d'un autre côté, elle reflète mon âge. J'effraie lorsque je

postule à des postes subalternes, on me demande carrément si je ne serais pas frustré. Ses réponses sont argumentées et tristement consacrées. Il faut savoir se renouveler. Rester alerte, en quête de dynamisme. Il relativise, c'est un rude exercice d'humilité. Il faut savoir cependant mesurer la progression, et se satisfaire de l'effort.

Bien que sans emploi, il s'affirme hyperactif. Hier, il a aidé un voisin à replanter des pieux pour clôturer un champ, pour les vaches. La semaine dernière, il s'est fait un torticolis en bâchant plusieurs tonnes de paille. L'affaire est lucrative : en échange de cette main-d'œuvre ponctuelle, le voisin fournit le foyer en lait frais. Au printemps mes parents ont accueilli quatre poules. Mon père leur a construit un poulailler à deux étages et a utilisé des chutes d'ardoises pour couvrir le toit. Logées et nourries, les poules sont productives. Lorsque la production excède leur consommation, ils les échangent au voisinage contre des tomates, dont les pieds peinent à prendre dans leur potager.

Je suis née 30 ans après mon père, en banlieue parisienne. Mes lettres de motivation et mon CV font état d'un master en anglais, d'un contrat à l'étranger et de 3 ans et demi d'expérience professionnelle dans le milieu de l'édition. C'est peu, même si c'est déjà ça. En juin dernier, alors que j'étais en CDI au sein d'une petite structure, mon patron et moi avons établi une rupture conventionnelle de contrat. Je me suis inscrite chez Pôle emploi en juillet. Il s'agit de ma deuxième inscription. Sans sombrer dans l'excès de confiance, je me sens plutôt à l'aise avec la rigueur administrative et au fait des justifications à fournir. Le zèle d'une employée hostile retardera de quelques semaines mon inscription. Elle commentera le motif de ma rupture de contrat et le montant de ma dernière fiche de paie. Rien de frauduleux, ni d'indécent. J'espère qu'elle en a vues d'autres. Lors d'un entretien téléphonique, une conseillère complaisante m'explique : mon indemnisation mensuelle débutera lors de l'actualisation de mon statut en octobre. Et de conclure : « Enfin, je vous souhaite de retrouver un emploi, d'ici-là ». Je suis organisée, j'ai dressé le même tableur que mon père.

Quelques jours plus tard, la presse nationale retranscrit en Une les paroles du ministre du travail, proposant le renforcement des contrôles des demandeurs d'emploi. Au large, nous constatons la jonction de nos parcours

en fixant les appâts et tapotons le plancher par superstition, pour que ça morde.